

## Charles Andrianasoavina : double-révélation sur sa situation à la Réunion, l'affaire 7 février et les tentatives de corruption

Tananews - 07/11/12



Une plainte et des révélations

**Lieutenant Colonel Charles Andrianasoavina**

**A**

**Monsieur Le Responsable de la Ligue des Droits de l'Homme**

**Saint Denis De La Réunion**

Objet : Doléance sur les agissements du régime de la transition dont

Le Président de la Transition de Madagascar

Le Consul de Madagascar à La Réunion

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre haute bienveillance de bien vouloir recevoir mes doléances contre Monsieur **Andry Nirina Rajoelina** Président de la Transition de la République de Madagascar et Monsieur **Virapin Ramamonjisoa** Consul Honoraire de Madagascar à La Réunion, Monsieur **Haja Resampa** Secrétaire Général de la Présidence pour tentative d'assassinat, tortures physique et morale.

En effet, depuis mon refus de collaborer avec les putschistes dont MOI-MÊME en faisais partie et mon refus de cautionner les ASSASSINS du 07 Février 2009, on a tenté de m'intimider, de me corrompre et de m'éliminer ; ma vie ainsi que celle de mes proches sont menacées constamment jusqu'à présent.

J'ai été détenu à la Maison de force de Tsiafahy depuis le 26 Novembre 2010 pour tentative de coup d'état après l'affaire BANI à Ivato.

Dès le début de ma garde à vue ,des hommes de la présidence ont contacté mon frère **Charlot Ratovonirina** et mon oncle **Roland Ranaivo** leur demandant de me conseiller d'accuser le Général Raoelina comme responsable de la tuerie du 07/02/2009 contre ma liberté, proposition que j'ai refusée qui m'a valu ma situation actuelle.

Sans parler des conditions de détention, j'ai subi des insultes quotidiennes et je sens une fatigue progressive, inhabituelle et je me sentais de plus en plus faible comme si on m'empoisonnait.

Pendant cette période, trois tentatives de corruption ont été essayées :

- Le premier avant mon instruction au Tribunal d'Anosy, des éléments du FIS dont l'officier de police Mahery sur ordre du Président de la transition disait-il me demandant toujours d'accuser le Général Raoelina comme responsable du massacre du 07/02/2009, contre ma liberté et ma nomination à un Poste en France.

- Le deuxième, toujours sur ordre de la présidence, le lieutenant **ZO** du FIS PROPOSE MA LIBERATION ET UN POSTE A L'EXTERIEUR si je fais paraître un démenti sur l'aveu écrit concernant le déroulement du coup d'état de Mars 2009.

- Le 13 Août 2011 vers 15 h, Mr **Virapin Ramamamonjisoa** à l'époque Ministre dans le gouvernement de transition me transmet un message venant directement de Mr **Andry Rajoelina** qui avait promis de me libérer si j'accepte d'occuper un poste à responsabilité à la chancellerie de Madagascar à Paris.

Il avait promis aussi d'emmener avec moi toute ma famille ainsi que ma sœur qui s'occupe de mes trois enfants et que cette dernière aura un travail. Le rendez vous était prévu à l'Aéroport International d'Ivato le jour de départ plutôt par un vol ce nuit, dès que j'aurai accepté leur offre. Heureusement pour moi qu'un membre de la famille lui-même inspecteur pénitentiaire m'avait prévenu qu'en fait il s'agit d'un piège pour M'ELIMINER qui sera justifié par une tentative d'évasion.

Par ailleurs j'avais posé comme condition la libération de tous les prisonniers militaires.

Je suis de plus en plus fatigué et l'administration pénitentiaire refuse à ma famille de me rendre visite en leur racontant que je suis devenu fou et dépressif et pour eux, la solution c'est de m'envoyer ma copine c'était le 11/12/2011. Cette dernière en me voyant dans un état léthargique a prévenu mon frère Charlot.

Le 13/12/2011, il a fait toutes les démarches afin de me transférer à l'Hôpital Universitaire d'Antananarivo.

J'ai été transféré avec difficulté car mon frère est arrivé le matin à 8h à la maison de force de Tsiafahy et l'autorisation n'a été confirmée que vers 15 heures donc avec un retard de 7 heures où j'aurai pu décéder.

Il est certain que j'ai subi des agressions physiques pendant cette période de perte de connaissance ce qui a été confirmé par les examens complémentaires médicaux effectués à la Réunion.

Arrivé à l'Hôpital, mon frère me racontait que malgré mon état comateux, des pressions émanant de la Présidence et de La Ministre de la Justice Razanamahasoa Christine obligent les médecins à me renvoyer en prison, ce qui signifie ma mort certaine, mais ces derniers ont refusé et m'ont transféré à l'HJRA où j'ai subi la première de mes cinq interventions ainsi qu'un drainage (évacuation de liquide ou du sang dans le poumons) effectué par le Pr Fidison.

Malgré tout cela, mon état s'empirait et c'est sous la pression des officiers de ma Promotion et de quelques hommes politiques que mon évacuation a été acceptée par la Présidence de la transition et le Ministère de la santé qui se sont engagés à prendre en charge tous mes frais ainsi que les moyens financiers de subsistance de mon accompagnateur qui est mon frère.

Au départ l'évacuation est prévue pour Maurice mais pour des raisons que nous ignorons, le pilote d'Assistance plus refuse d'y aller et qu'après avoir demandé l'avis de ma famille le transfert à la Réunion a été décidée.

Entre temps, mon procès s'est déroulé me condamnant à des travaux forcés à perpétuité par contumace.

Le 17/12/2011, j'ai été admis au CHU de Saint Denis pendant 5 mois jusqu'au 16/05/2012, d'abord en Réanimation pendant plus de 2 mois puis en chirurgie digestive où j'ai subi deux interventions sur l'abdomen et une partie du thorax.

C'était des périodes très difficiles pendant lesquelles, j'étais entre la vie et la mort.

En Mars 2012, les Médecins du CHU souhaitent me transférer à l'Hôpital Val de grâce mais l'Etat Malagasy n'a pas voulu payer la somme de 20 000 euros montant du transfert par le SAMU et la caution demandée par l'Hôpital parisien.

Après plus de 5 mois d'hospitalisation, on m'a envoyé en convalescence pour 2 mois au Groupe Hospitalier Est Réunion (GHER) à Saint André où des complications sur mes pieds sont apparus.

Les problèmes financiers commencent à apparaître.

En effet, des lettres de l'administration hospitalière me demandent de régler mes factures d'hospitalisation d'un montant de 325 416 euros pour le CHU de Saint Denis et de 24 053 euros pour le GHER.

Nous avons sollicité le Consulat de Madagascar qui nous répond que ce n'est pas de leur ressort et que c'est la Présidence et le Ministère de la santé qui en sont responsables.

Des courriers ont été adressés à ces institutions mais aucune réponse de leur part et du coup mes frais d'hospitalisation n'ont pas été réglés.

Il se trouve que la dégradation de l'état de mes pieds nécessitent une nouvelle intervention chirurgicale. Mais n'ayant pas de couverture sociale ni de réactualisation de la prise en charge et avec des factures impayées j'ai hésité à rentrer. Mais les chirurgiens respectueux de leur déontologie m'ont opéré malgré mon insolvabilité et nous en mis en contact avec les assistantes sociales pour trouver une solution.

Ma demande de moyens de subsistance auprès de l'Etat Malagasy n'a pas été considéré.

Les moyens de subsistance attribué à mon frère sont payés selon la bonne volonté du Consul **Ramamonjisoa Virapin** ; ils sont payés avec plusieurs semaines de retard nous mettant dans des situations dramatiques telles que je suis dans l'impossibilité de payer le prix du transport en commun.

D'ailleurs, mon Médecin traitant m'a déconseillé le transport public compte tenue du risque d'infection, de ma fragilité et du fait que je me déplace avec un déambulateur ou avec deux cannes béquilles.

Malheureusement, n'ayant pas les moyens financiers nécessaires ni de prise en charge en bonne et due forme je suis obligé et ne peux me déplacer qu'en bus tous les jours vers le CHU de Bellepierre soit pour effectuer mes soins quotidiens soit pour mes suivis avec les autres spécialistes.

Mon frère a contacté le Secrétaire Général de la Présidence, Haja Resampa, lui suppliant de nous aider. Il a promis de nous octroyer 100 000 euros à condition que je ne divulguerai pas des secrets sur le coup d'état de 2009 et le massacre du 07 Février 2009 et dans le cas contraire je serai immédiatement rapatrié et emprisonné à la Maison de Force de Tsiafahy ou la menace de s'attaquer à mes proches.

D'ailleurs, il a déjà menacé de rapatrier mon frère qui travaille au foyer Malgache de Cachan à Paris.

Les assistantes sociales de la commune ont fait les démarches pour une demande couverture sociale et nous ont demandé de constituer un dossier. Il nous manquait un extrait d'acte de naissance et nous avons ramené une copie d'acte d'état civil traduite en français nécessitant seulement le visa d'une autorité compétente en l'occurrence le Consulat de MADAGASCAR mais Mr **Virapin Ramamonjisoa** a refusé sous prétexte qu'il doit se référer au Ministère de la justice Malagasy. Du coup, mon dossier incomplet n'a pas pu être traité.

Mon frère à Paris a fait la demande auprès de l'Ambassade de Madagascar à Paris et on lui a délivré le document.

L'état de mon pied s'est encore dégradé avec une infection quasi inguérissable et j'ai du subir une nouvelle intervention chirurgicale le 30/10/2012 toujours sans couverture sociale ni prise en charge.

A ma sortie d'Hôpital j'ai reçu la facture de ma précédente hospitalisation en MON NOM PERSONNEL D'UN MONTANT DE 45 830 euros que je ne pourrai jamais honorer étant donné que je suis complètement démuné et j'attends avec appréhension encore la facture de la dernière hospitalisation du 27/09/2012.

Enfin je tenais à signaler le fait rapporté par mon père qui s'est déroulé à Manakara le 29/03/2012 : LE PRESIDENT DE LA TRANSITION **ANDRY NIRINA RAJOELINA** A RECU MON PERE A L'HOTEL MAGNEVA SEUL ET REFUSANT TOUT TEMOIGNAGE : « IL A CONSEILLE A MON PERE DE ME RAISONNER AFIN DE NE PAS DIVULGUER DES SECRETS DU COUP D'ETAT DE 2009 ET DU MASSACRE DU 07 FEVRIER 2009 CONTRE DES SOMMES D'ARGENT ENORME, DE MA LIBERATION SANS CONDITION ET MA NOMINATION SUR UN POSTE INTERESSANT A L'EXTERIEUR ». Mon père a refusé toutes ces offres. En plus il a le culot de mentir en disant que ma peine a été plus que sévère car le magistrat en charge du dossier était proche du régime de RAVALOMANANA.

En conclusion, je suis un détenu politique mais je suis un homme.

Même si j'ai commis des actes, répréhensibles vis à vis de mon pays, dont je serai prêt à assumer les conséquences je ne mérite pas d'être traité de telle façon. Entre les tortures physiques, toutes les tergiversations retardant ma prise en charge alors que j'étais à l'article de la mort, tous les plans machiavéliques afin de m'éliminer physiquement, toutes les tentatives de corruptions et de pressions morales à mon égard et vis à vis de mes proches, toutes les manipulations et les chantages et le blocage à tous les niveaux de l'instance dirigeante de la transition, dont j'étais victime je ne pourrai plus me taire.

Avant mon incarcération j'étais en très bonne santé et pesais 82 kilos et actuellement je ne pèse plus que 62 kilos avec des séquelles à vie dont des mutilations de mes orteils et que dorénavant je devrai prendre des médicaments à vie.

Trois ans de souffrance morale pendant lesquelles je n'ai pas vu mes enfants où chaque nuit je n'arrive pas à dormir craignant le pire pour les miens avec le problème de mes factures d'hospitalisation impayées en mon nom, et toujours dans l'incertitude de guérison définitive.

Je vous prie de condamner vivement L'INSTANCE DIRIGEANTE DE LA TRANSITION A MADAGASCAR DONT LE PRESIDENT **ANDRY NIRINA RAJOELINA**, LE SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE **HAJA RESAMPA** ET LE CONSUL **RAMAMONJISOA VIRAPIN**.

De tels acharnements sur ma personne est tout simplement dû au fait que je ne partage plus leurs opinions.

Aussi après mure réflexion j'ai décidé de dévoiler la vérité au PEUPLE MALAGASY et à LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE afin que ce régime soit dénoncé et sanctionné.

Saint André le 05 Novembre 2012

=====

### **Révélation sur l'affaire 7 février et l'affaire BANI.**

Je soussigné, **Charles Andrianasoavina**, né le 27 Juillet 1968 à Manakara

Fils de **Charles Ramanantsoa** et de **Moma Suzamie Adeline**

Officier d'active dans l'armée Malagasy portant le grade de Lieutenant Colonel dans le corps du 1er Régiment de Transmissions et de Services et détaché à l'EMGAM (Etat Major Général de l'Armée Malagasy), ne souffrant d'aucune maladie psychiatrique pour ainsi dire saint d'esprit, sans aucune

contrainte ni corruption décide après mure réflexion par la présente de dévoiler au Peuple Malagasy et à la Communauté Internationale les faits auxquels j'ai assisté sur le coup d'état de Mars 2009, l'affaire BANI et le rapport d'expertise concernant la tuerie du 07/02/2009.

Je précise qu'au cours de mes longs mois d'hospitalisation, je n'ai jamais été vu ni par un Neurologue ni par un neuropsychiatre encore moins par un Psychiatre.

J'avoue que je faisais partie de ceux qui ont participé activement aux manœuvres de déstabilisation depuis Janvier jusqu'à la prise du pouvoir le 17 Mars 2009 en précisant d'emblée que le commanditaire de ce coup d'état est le Président de la Transition actuelle **Andry Nirina Rajoelina**.

Je reconnais la gravité de telle déclaration mais ayant perpétré un acte répréhensible vis à vis de mon pays je suis prêt à en assumer les conséquences.

Il a été convenu entre Monsieur Rajoelina et moi-même avant de perpétrer notre acte que la transition ne dure pas plus de 24 mois.

J'ai contraint Monsieur Rajoelina à signer l'accord de Maputo mais qu'il ne l'a pas du tout appliqué

Par ailleurs, j'ai appris que le massacre du 07 Février a été exécuté par des éléments du Commandant Lylison René. J'ai manifesté mon indignation à Monsieur Rajoelina qui m'a simplement répondu que c'est le prix à payer.

Lieutenant Colonel **Charles Andrianasoavina**

#### **AFFAIRE MASSACRE DU 07 FEVRIER D'AMBOHITSIROHITRA**

Saint André le 05 Novembre 2012

Vu la fonction que j'occupais au sein de l'Etat Major Général de l'Armée Malagasy,

Vu ma proximité directe avec le Président de transition,

Tous les documents stratégiques d'ordre militaire et de sécurité transitaient à mon bureau

Concernant la tuerie d'Ambohitsirohitra du 07 Février 2009 je persiste, confirme et signe que la déclaration du Lieutenant Colonel de la Gendarmerie **Rabe Jules**, Directeur d'Enquête au sein de la Commission Nationale Mixte d'Enquête (CNME) au moment des faits sont vrais.

En effet , il n'est pas nécessaire d'être un expert en balistique pour conclure que des impacts de balles sur la façade avant de la clôture du palais présidentiel d'Ambohitsirohitra ne peut pas venir de tirs provenant de l'intérieur du palais et lors cette expertise j'étais présent sur le lieu.

Par ailleurs, le Commandant **René Lylison de Rolland Urbain**, au moment des faits adjoint du commandant de Groupement de Gendarmerie de Tsiroanomandidy était présent à Antaninarenina le 07 février 2009 avec des gendarmes armés ne faisant pas partie de l'EMMONAT;

Ces éléments armés commandés par le commandant Lylison se sont postés dans tous les bâtiments entourant le Palais d'état d'Ambohitssorohitra : Ex Siège du PSM, Trésor Publique, Ministère des Finances et Hôtel du Louvre et ont tiré sur les Manifestants par derrière et de flanc expliquant les impacts découverts sur la façade avant de la Clôture du palais.

Le Dimanche 08 Février ce même Commandant Lylison a été aperçu de bonne heure (vers 6 heures ) à Anosy, roulant à vive allure direction Ouest comme pour rejoindre son groupement à Tsiroanomandidy.

Ainsi au vu de tous ses éléments, l'accusation contre le Président Ravalomanana d'être à l'origine de ce massacre n'est que pure calomnie pour le discréditer vis à vis du peuple Malagasy et de la Communauté internationale.

Lieutenant Colonel **Charles Andrianasoavina**

Source : <http://www.tananews.com/2012/11/double-revelation-sur-sa-situation-a-la-reunion-laffaire-7-fevrier-et-les-tentatives-de-corruption/>